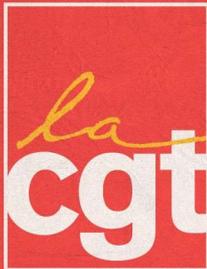


RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

Occupation d'une agence d'intérim Adecco : les travailleurs sans papiers revendiquent l'égalité des droits

Aujourd'hui, vendredi 5 avril, depuis 14h, plusieurs centaines de travailleurs sans papiers, grévistes depuis le 17 octobre, occupent l'agence Adecco BTP, sur le boulevard Voltaire, à Paris.

Ces travailleurs réclament qu'Adecco et sa filiale Qappa respectent le droit de grève et les engagements qui ont été pris par ces entreprises, à la suite de l'occupation au mois d'octobre.

En effet, l'intégralité des entreprises d'intérim touchées par ce conflit qui avait démarré le 17 octobre, s'étaient engagées à reprendre les travailleurs intérimaires, dès lors qu'ils auraient les documents administratifs leur permettant de reprendre le travail.

Alors que, cette semaine, plusieurs entreprises de l'intérim se sont engagées dans une démarche permettant la remise au travail ou l'accès à la formation professionnelle des grévistes, Adecco et sa filiale QAPPA s'enferment dans une position dogmatique, reniant leurs engagements et piétinant ainsi le droit de grève.

Faut-il rappeler la responsabilité des services de l'État sur ce qui est du respect du fait de grève c'est à dire la non-discrimination des travailleurs qui ont usé d'un droit constitutionnel pour faire valoir leurs droits? Cette attitude patronale témoigne d'une volonté punitive à l'égard de travailleurs qui ont choisi de sortir de l'invisibilité.

Les grévistes, avec la CGT, continueront cette occupation, sans discontinuer, jusqu'à obtention de garanties fermes pour la reprise du travail ou de formations professionnelles pour l'ensemble des grévistes intérimaires.

Cette situation doit cesser sans délai ! La direction d'Adecco et de l'ensemble de la branche doivent assumer leur responsabilité !
La balle est dans leur camp.

Montreuil, le 5 avril 2024